

Société Givet Recycling à Givet

Mis à jour le 18/01/2024

Demande d'autorisation d'exploiter une installation de traitement des déchets dangereux et non dangereux située sur le territoire de la commune de Givet (08600)

En application des dispositions du code de l'environnement, une enquête publique est ouverte par arrêté préfectoral n°2023-682 du 30 novembre 2023 sur la demande présentée par la société Givet Recycling sise 43 rue Pasteur à Vireux-Molhain (08320) en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une installation de traitement des déchets dangereux et non dangereux située sur le territoire de la commune de Givet (08600).

L'enquête publique, prolongée, se déroule **du lundi 8 janvier 2024 au jeudi 22 février 2024 inclus**.

Vous pouvez accéder au dossier et apporter vos observations sur le registre prévu à cet effet en mairie de Givet, aux horaires d'ouverture au public et lors des permanences du commissaire enquêteur.

Des observations peuvent aussi être adressées au commissaire-enquêteur, à l'adresse suivante : Mme le commissaire enquêteur – société Givet Recycling – Mairie – 11 place Carnot – 08600 Givet.

À compter du 8 janvier 2024, des observations dématérialisées, par voie électronique, pourront être adressées au commissaire-enquêteur sur la page dédiée au registre dématérialisé

<https://participation.proxiterritoires.fr/givet-recycling>

GIVET RECYCLING est une filière de la société Orian basée en Belgique, qui a développé des procédés innovants dans la valorisation de déchets, notamment issus du bâtiment. Les besoins de valorisation des déchets du BTP sont réels dans la région Grand-Est, comme le précise l'Observatoire régional de la prévention et de la gestion des déchets et de l'économie circulaire.

GIVET RECYCLING, en s'implantant à Givet, a pour ambition de développer des filières locales de valorisation des déchets (provenance 200 km maximum) sous forme de matières réutilisables directement dans l'industrie. Le projet GIVET RECYCLING s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire, dans la mesure où près de 90 % des matières entrant sous forme de déchets peuvent être valorisées et utilisées comme matière première pour des utilisations futures.

La Directive européenne cadre relative aux déchets (2008/98/CE) se fixe comme objectif de gérer les déchets comme une ressource de matière ou d'énergie et non plus comme une substance dont le détenteur souhaite se défaire. En réponse à cette directive et dans la ligne de développement de filières industrielles de traitement de déchets, le projet GIVET RECYCLING est une réponse directe à ces orientations européennes.

Le projet occupera une partie du Parc d'Activités Communautaire de Givet (PACoG), zone spécifique dédiée aux activités industrielles ou artisanales d'envergure, sur une surface d'environ 11,4 ha.

Maître d'ouvrage

- **Givet Recycling**
- 43, Rue Pasteur
- 08320 Vireux-Molhain

L'enquête publique

L'enquête publique est une procédure réglementaire assurant l'information, la participation du public ainsi que la prise en compte de l'intérêt des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement. Elle est codifiée sous les articles L.123-1 et suivants et R.123-1 et suivants du code de l'environnement. Dans le cadre de l'enquête publique dont la durée est fixée par l'autorité organisatrice dans son arrêté d'ouverture, l'information du public est assurée au moyen du dossier d'enquête publique mis à disposition sur le ou les lieu(x) d'enquête et sur internet. Toute personne qui le souhaite peut participer à l'enquête publique en déposant une contribution sur les registres ouverts à cet effet sur le ou les lieu(x) d'enquête et par voie numérique. Elle peut aussi dialoguer avec le commissaire enquêteur au cours de ses permanences tenues généralement en mairie.

Autorité organisatrice

- **Préfecture des Ardennes**
 - 1, Place de la Préfecture
 - 08000 Charleville-Mézières
 - www.ardennes.gouv.fr
-

à l'adresse <https://participation.proxiterritoires.fr/givet-recycling/deposer-son-observation>

PDF en annexe

et par courriel à l'adresse suivante : givet-recycling@mail.proxiterritoires.fr.

La Commissaire Enquêtrice

L'enquête publique est conduite et animée par un ou plusieurs commissaire(s) enquêteur(s) alors constitués en « commission d'enquête ». Inscrits sur les listes d'aptitude au titre de l'année, les commissaires enquêteurs sont désignés par le Président du tribunal administratif. Les commissaires enquêteurs recueillent l'ensemble des contributions du public exprimées par écrit, par voie numérique ou lors des permanences qu'ils tiennent durant l'enquête et rendent à l'issue de celle-ci leur rapport et conclusions motivées.

La commissaire enquêtrice

La commissaire enquêtrice a été désignée par la décision n° E23000100/51 du Président du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne.

Madame Brigitte MARÉCHAL - *Directrice de secteur à la Poste*

Moyens de participation

Les intéressés pourront consigner leurs observations et propositions sur le registre à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, ouvert à cet effet en mairie de Givet, 11 place Carnot, ou les adresser pendant toute la durée de l'enquête par courrier postal, à l'adresse suivante : Mme le commissaire enquêteur Givet Recycling - Mairie 11 place Carnot 08600 Givet qui les insérera et les annexera audit registre.

Des observations dématérialisées par voie électronique, pourront être adressées au commissaire enquêteur sur le [registre numérique](#), et par courriel à l'adresse suivante : givet-recycling@mail.proxiterritoires.fr.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le registre dématérialisé à la même adresse.

Les observations devront parvenir avant la clôture de l'enquête le mercredi 7 février 2024 à 18h.

Permanences de la commissaire enquêtrice

La commissaire enquêtrice se tient à la disposition du public, sans rendez-vous, pour recevoir ses observations lors des quatre permanences indiquées ci-dessous.

- [Par date](#)
- [Par lieu](#)
- [Carte](#)

Lundi 08 Janvier 2024 de 10h00 à 12h00

Mairie de Givet 11 Place Carnot 08600 Givet

Samedi 20 Janvier 2024 de 09h00 à 12h00

Mairie de Givet 11 Place Carnot 08600 Givet

Lundi 29 Janvier 2024 de 15h00 à 18h00

Mairie de Givet 11 Place Carnot 08600 Givet

Mercredi 07 Février 2024 de 15h00 à 18h00

Mairie de Givet 11 Place Carnot 08600 Givet

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le registre dématérialisé, à la même adresse. La taille des messages et de leur(s) annexe(s) éventuelle(s) sera limitée à un mégaoctet.

Retrouvez ici :

[Télécharger l'avis d'enquête publique prolongée PDF - 0,14 Mb - 16/01/2024](#)

[Télécharger l'arrêté de prolongation de l'enquête publique PDF - 0,37 Mb - 16/01/2024](#)

[Télécharger l'arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête publique PDF - 0,33 Mb - 12/12/2023](#)

Vous pouvez consulter les pièces du dossier, incluant les avis réglementaires, proposé à l'enquête publique sur le site internet du registre dématérialisé à l'adresse <https://participation.proxiterritoires.fr/givet-recycling/documents>

Le rapport final, avec les conclusions du commissaire enquêteur, seront mis en ligne sur cette page.

Le rapport final sera tenu à la disposition du public en mairie de la commune d'implantation, et sur le site internet des services de l'État et à la Préfecture des Ardennes (DCAT/BPE) pendant un an.

L'arrêté préfectoral pris à l'issue de la procédure sera consultable sur la page dédiée aux arrêtés préfectoraux relatifs aux ICPE (<https://www.ardennes.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Les->

[installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement-ICPE/Arretes-prefectoraux-relatifs-aux-ICPE\)](#)